

Canada
s — et
es pour
ég er le
x droits

conférentation poserait des problèmes très importants aux pays qui auraient à accepter la responsabilité primordiale de prendre les mesures requises. Nous avons un intérêt légitime qui nous incite à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour bannir l'*apartheid* en tant qu'instrument de la politique de l'Afrique du Sud. En même temps, nous devons reconnaître que les intérêts profonds des nations seraient mieux servis par un équilibre judicieux entre nos fins et nos moyens.

Développement économique et social

écoulée
1. Quest
n 2145
ic: in et
n: mbre
v. ment
l. Cette
li er le
fi. cain.
ot ème,
e facto
se tant
ga ions,

A une époque où notre Organisation éprouve de grandes difficultés à s'acquitter de sa tâche qui est d'assurer la paix et la sécurité dans le monde, comme le lui demande la Charte, il est particulièrement réconfortant de constater que les Nations Unies jouent un rôle de plus en plus efficace dans le domaine du développement économique et social. La faim, la maladie, la misère et l'ignorance sont des menaces à la paix au même titre que les différends frontaliers et la discrimination raciale. Les Nations Unies font continuellement des progrès en ces domaines et consacrent de beaucoup la plus grande partie de leurs ressources à assurer le progrès économique et social. Mais il est évident qu'il faut faire beaucoup plus. La mesure de notre succès dans nos efforts pour subvenir aux besoins vitaux de tous les peuples du monde servira de critère à ceux-ci pour juger nos actions. En effet, l'avenir des Nations Unies, en tant qu'instrument efficace de collaboration internationale, dépend du degré de succès qu'elles connaîtront dans l'élimination des différences flagrantes des niveaux de vie qui existent aujourd'hui dans le monde.

s l'une
C. nada
e vant
éc sions
h anges
éu de
p ctée.
Jnies
général
ct, le
vient

Le Canada est pleinement conscient de la nécessité d'offrir une aide accrue à des conditions encore plus avantageuses que précédemment et, en conséquence, il a fortement élargi des programmes d'aide au développement. Alors que, malheureusement, la quantité de ressources offertes aux pays en voie de développement tend à demeurer stable, nous avons pris la décision d'accroître progressivement notre contribution au développement international jusqu'à ce qu'elle atteigne un pour cent de notre produit national brut en 1970-1971. De plus, nous tentons d'améliorer la qualité de l'aide que nous offrons dans nos programmes d'assistance et nous attachons une importance particulière à l'expansion constante que connaît le Programme des Nations Unies pour le développement; le Canada est d'ailleurs l'un des pays qui contribuent le plus, financièrement, à ce programme. Nous entendons aussi contribuer à l'amélioration de la situation financière de l'Association internationale du développement et nous espérons que cette Association disposera bientôt de fonds accrus à la mesure de ses besoins . . .

Désarmement

ef face
-1. Quest
pe du
s nous
r ière-
1. per-
e dans
trielle
e telle

Dans le domaine du désarmement, trois événements importants se sont produits depuis mon discours à la vingt et unième session de l'Assemblée générale :

- 1) l'approbation du Traité sur les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique;
- 2) la conclusion d'un traité prohibant les armes nucléaires en